Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 022-212201693-20260521-2026_07_04-DE

COMMUNE DE PEUMERIT-QUINTIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 21 MAI 2026

Date de la convocation :
12 mai 2026

Nombre de conseillers	
En exercice	**11**
Présents	**10**
Votants	**11**

Secrétaire de séance :
M. Jean-Pierre DEREDEL

Le **jeudi vingt et un mai deux mille vingt-six à dix-neuf heures**, les membres du Conseil Municipal de la commune de Peumerit-Quintin se sont réunis, sur convocation de Madame Marie-Hélène BERNARD, Maire, à la salle polyvalente de Peumerit-Quintin.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Marie-Hélène BERNARD, M. René LERAY, M. Jean-Pierre DEREDEL, M. Mickael HOURMAN, Mme Nolwenn BLOUIN, M. Alan LE ROUX, Mme Riwanon LABASQUE, Mme Bronwen PINSCHOF, Mme Aela GUILLERMIC, M. Yeltaz PIGUEL.

ETAIT REPRÉSENTÉ : Mme Annie BENION (pouvoir à Mme Marie-Hélène BERNARD).

ETAIT ABSENT :

DÉLIBÉRATION N°2026_07_04
DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE DES CHARGES TRANSFEREES

Vu le Code Général des Impôts et notamment le IV de l'article 1609 nonies C ;
Vu la délibération n°75.2026 en date du 30 avril 2026 du Conseil communautaire de la Communauté de communes du Kreiz Breizh portant composition de la CLECT ;
Considérant que dans le cadre du renouvellement des conseils municipaux et communautaires, il est nécessaire de procéder à la désignation des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) pour la mandature à venir ;
Considérant que par une délibération n° 75.2026 en date du 30 avril 2026, le Conseil communautaire a fixé la composition de la CLECT à un représentant titulaire par commune et un représentant suppléant ;
Considérant que le représentant de la commune au sein de la CLECT doit être désigné par le conseil municipal parmi ses membres ;

Madame La Maire se propose comme représentante titulaire et désigne Monsieur René LERAY, 1er Adjoint, suppléant de la commune au sein de la CLECT.

Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 022-212201693-20260521-2026_07_04-DE

DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

APPROUVE la représentation de la Commune au sein de la CLECT de la Communauté de Communes du Kreiz-Breizh

NOMME Madame Marie-Hélène BERNARD représentante titulaire de la commune au sein de la CLECT.

NOMME Monsieur René LERAY, 1er Adjoint, représentant suppléant de la commune au sein de la CLECT.

Le secrétaire de séance,
M. Jean-Pierre DEREDEL
Conseiller municipal

La présidente de séance,
Marie-Hélène BERNARD
Maire

MAIRIE de PEUMERIT-QUINTIN
22480